

**ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL**

**HAUT COMMISSARIAT**

**CENTRE DE DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES**

**LE MONDE SCOLAIRE A LA  
DECOUVERTE DES ARCHIVES**



Avenue Serigne Cheikh Mourtada Mbacké  
(ex Dodds) Ndar Toute

Tél. : +221 33 961 23 88

Fax : +221 33 961 83 64

BP : 383 Saint-Louis (Sénégal)

[www.cda.portail-omvs.org](http://www.cda.portail-omvs.org)



**OMVS**

## I. LES ARCHIVES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les archives ne sont pas seulement de vieux papiers ou des registres très anciens. Elles datent de toutes les époques, même d'aujourd'hui ! Un document devient document d'archives dès sa création par une administration (les services de l'OMVS par exemple), une entreprise, une personne, etc. Si tu écris une lettre à un ami, c'est déjà un document d'archives !

**Peux-tu citer d'autres exemples ?**

Quand les employés du Système OMVS (Haut-commissariat, Sociétés : SOGEM, SOGED, SOGENAV, SOGEOH) n'ont plus besoin de travailler tous les jours sur leurs documents ou leurs dossiers, ils les confient aux Professionnels de l'information documentaire du Centre de Documentation et des Archives (CDA) de l'OMVS (archivistes et documentalistes). Ces dossiers sont des archives techniques, administratives, financières ou comptables. L'OMVS, étant une Organisation interétatique, ses archives sont publiques. Le CDA n'est pas une bibliothèque, même si on peut y trouver quelques livres : on ne peut pas emprunter les archives.



## II. LES ARCHIVES PEUVENT SE PRESENTER SUR DIFFÉRENTS SUPPORTS

Un support ? C'est le matériau qui compose le document. Le parchemin, par exemple, est en peau d'animal. C'était l'un des principaux supports d'écriture aux temps anciens par exemple au Moyen-Âge. Il a été progressivement remplacé par le papier avec le développement de l'imprimerie.

**LE PAPIER :** tu l'utilises presque tous les jours à l'école. Savais-tu qu'il avait été inventé et fabriqué pour la première fois en Chine il y a près de 2000 ans ?

## **LA PHOTOGRAPHIE : SUR FILM OU PAPIER**

### **Le savais-tu ?**

Le microfilm est un support photographique remplacé aujourd'hui par la numérisation avec un scanner, mais l'objectif reste le même : réaliser des copies des documents pour les communiquer à la place des originaux.

**LES MICROFILMS ou MICROFICHES** sont lus avec des appareils spéciaux que l'on appelle : lecteurs de microfilms. **C'ÉTAIT AVANT !** Pour faire un microfilm, on photographiait chaque feuille du document. Ces photographies de petite taille étaient mises bout à bout pour former un film.

## **LE NUMÉRIQUE**

Aujourd'hui, avec l'utilisation de l'informatique, nous produisons des documents numériques, que l'on peut imprimer ou sauvegarder et qui sont tout autant des archives.

Ces données peuvent être transférées sur les clés USB ou sur des disques durs :

Ce sont les nouveaux supports de l'information.

## **II. QUE PEUT-ON TROUVER AUX ARCHIVES ?**

Un document d'archives peut être manuscrit, donc écrit à la main, ou imprimé ou être un fichier électronique. Il peut contenir du texte, des images ou du dessin.

Voici quelques exemples (en images) :

- Des registres ;
- Des cartes et plans ;
- Des gravures et des dessins ;
- Des photographies ;
- Des affiches ;



## IV. OÙ SONT CONSERVÉES LES ARCHIVES ?

Dans des salles fermées à clef que l'on appelle magasins.  
Pour les protéger, elles sont rangées dans des boîtes.

Il existe d'autres types d'archives qui ne sont ni écrites, ni imprimées...  
fais travailler ton imagination pour en citer ! Par exemple les archives sonores :  
discours, musique, chants, etc.



## V. QUI VIENT CONSULTER LES ARCHIVES ET POURQUOI ?

Les employés du Système OMVS pour leur travail administratif.  
Les consultants pour leur travail technique, les étudiants, les universitaires et les historiens pour les recherches scientifiques.  
Toutes personnes effectuant des recherches sur l'histoire de l'Organisation ou des personnes y ayant travaillé ou sur l'histoire des ouvrages communs de l'OMVS par exemple, et sur tout autre sujet qui les intéresse... Les personnes qui ont besoin de retrouver un document pour prouver certains droits, par exemple obtenir l'attestation de travail d'un ancien employé de l'Organisation, ou une information sur l'objet et la consistance d'un projet de l'OMVS, etc.



### ATTENTION FRAGILE !

Les documents d'archives sont uniques et fragiles. S'ils sont abimés, il n'est pas possible de les remplacer. Aussi, les lecteurs qui les consultent doivent les manipuler avec beaucoup de précaution.

### Renseignements sur l'accès aux Archives

Avenue Serigne Cheikh Mourtada Mbacké (ex Dodds) Ndar Toute  
Tél. : +221 33 961 23 88 - Fax : +221 33 961 83 64  
BP : 383 Saint-Louis (Sénégal)  
[www.cda.portail-omvs.org](http://www.cda.portail-omvs.org)